

Le uest

Mai 2024-NO 158 La revue des Saint-Rochois (es)



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

*Sherron Kollar,
Directrice générale
et greffière-trésorière poste 7550*

*Gaétan Hudon,
Inspecteur municipal, poste 7551
inspecteur@saint-roch-ouest.ca*

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca
info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30



**PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 4 juin 2024

à 20 h, au 270, Route 125



• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),



La chaleur est enfin de retour. Il est plaisant de voir les journées rallonger et de profiter du beau temps pour être à l'extérieur. Pour les agriculteurs, le temps est venu de herser, d'épandre et de semer. Nous vous rappelons d'être patient et vigilant envers eux et sur nos routes.

De plus, nous demandons aux agriculteurs de ne pas laisser de terre, ou toute autre matière, répandue sur nos chemins par les pneus des véhicules/tracteurs. Vous devez donc nettoyer la chaussée après votre passage si la situation le nécessite. Soyez responsables!

N'oubliez pas que le 8 juin, ce sera la journée nature à Saint-Esprit, et le 23 juin, ce sera la fête Nationale.

De plus, le vendredi 23 août prochain, votre Conseil va vous recevoir pour un souper champêtre, réservez dès maintenant la date dans votre agenda. L'invitation officielle suivra prochainement.

Sur ce, n'oubliez pas que le 16 juin!

Pierre Mercier, Maire



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4 à 7
Communiqué de presse • Vaccin contre le zona gratuit pour les 75 ans et +	8-9
Communiqué de presse • Rappel de vaccins préscolaire	10
Conseils pour un ménage du printemps en toute sécurité	11
Orientez votre excursion	12-13
SécuriCAB	14-15
Communiqué de presse • ACEF Lanaudière	16
Communiqué de presse • Arbressence	17
Semaine nationale de la sécurité des travailleurs routiers	18
Créval	19
ACFM	20
Aphasie • Café des aînés	21
La rescousse Montcalm	22
Info 811 • Comité des usagés CISSS	23
Activité bibliothèque • Troc	24
Communiqué de presse • Les voix de l’Achigan	25
Galopade	26
Formulaire inscription Galopade	27
Fêtes des récoltes appel aux artisans	28
Formulaire inscription fête des récoltes	29
Tennis et Pickleball	30
Camp jour Baseball	31
MRC Montcalm • Collectes de RDD et Serpuariens	32
Collectifs • Service MRC	33
Recherche bénévole pour la journée nature	34
Journée Nature 2024	35
Fête Nationale	36

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 MAI 2024

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT NO 151-2023

Selon l'article 557 L.E.R.M., la directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter à la suite de l'adoption du règlement no 151-2023 concernant le règlement de zonage ;

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement no 151-2023 est de 215;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 32;
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le règlement no 151-2023 est réputé avoir été **APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABLES À VOTER.**

ADOPTION-CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONSIDÉRANT que les organismes municipaux doivent adopter une procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements à leurs obligations en vertu de celle-ci conformément à l'article 128.1 de la Charte de la langue française;

Il est résolu d'adopter la procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements aux obligations de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest en vertu de la Charte de la langue française.

GESTION DOCUMENTAIRE-DESTRUCTION D'ARCHIVES

CONSIDÉRANT la liste des dossiers à détruire, préparée par l'archiviste d'Archives Lanaudière;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à détruire les dossiers selon la liste préparée datée du 17 avril 2024.

UTILISATION DU FONDS DÉDIÉ AUX ÉLECTIONS À LA SUITE DE L'ÉLECTION PARTIELLE DU 14 AVRIL 2024

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la Municipalité a constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection, et ce en date du 1^{er} février 2022, par la résolution 027-2022;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil municipal utilise le 3 750 \$ affecté au fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection afin de couvrir une partie des dépenses de l'élection partielle du 14 avril 2024.

OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à contacter l'entreprise Latendresse Asphalte Inc. pour leur demander de réparer l'accotement près du 710, rang de la Rivière Sud.

APPROBATION DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA TECQ

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Il est résolu que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°7 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

TRAÇAGE DES BANDES DE DÉMARCATIION ROUTIÈRE

Il est résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à l'entreprise Lignes M.D. inc. pour les travaux concernant le marquage dans la municipalité.

OFFRE DE SERVICE POUR CORRECTION DE FISSURES D'ASPHALTE

Il est résolu d'accepter l'offre de service de Scellement de fissures d'asphalte inc.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est résolu d'accorder un montant de 500 \$ à la Municipalité de Saint-Esprit pour subventionner la fête Nationale, qui aura lieu le 23 juin prochain.

ADHÉSION 2024-2025- L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Il est résolu d'autoriser l'adhésion de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et conséquemment d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2024-2025.

PANCARTES-TRACTEURS SUR NOS ROUTES

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire faire de nouveaux panneaux d'avertissement afin de sensibiliser les conducteurs à la présence de tracteurs sur nos routes.

DRAPEAU PROMOTIONNEL-SURF-

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un drapeau promotionnel « SURF» avec base. Et d'effectuer cet achat conjointement avec la municipalité de Saint-Esprit.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de l'organisme Le Néo, seul organisme lanaudois à offrir des services aux communautés LGBTQ+ dans la région ;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu de proclamer le 17 mai **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE** et de souligner cette journée en tant que telle.

Pour une meilleure prévention

Le vaccin contre le zona offert gratuitement aux personnes de 75 ans et plus

Québec, le 28 avril 2024 - Le ministre de la Santé, Christian Dubé, ainsi que la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, annoncent que le vaccin contre le zona sera gratuit pour les personnes de 75 ans et plus à compter du 1^{er} mai prochain. Il était auparavant offert aux personnes de 80 ans et plus. L'élargissement du programme de vaccination contre le zona contribuera à réduire le nombre de cas de zona ainsi que les complications qui y sont associées.

Le vaccin sera offert aux personnes de 75 ans et plus dès le 1^{er} mai prochain dans les points de service locaux (PSL) ainsi que dans les pharmacies. Il permet une excellente protection à long terme contre les complications les plus fréquentes de cette maladie, notamment la névralgie post-herpétique (NPH), avec une douleur qui peut persister pendant plusieurs mois, ou éviter des hospitalisations ou des décès.

Au Québec, on dénombre chaque année environ 27 000 cas de zona, 600 hospitalisations et 10 décès causés par la maladie, dont environ 80 % surviennent chez des personnes âgées de 80 ans et plus ([MSSS, 2023](#)).

Il s'agit d'un pas de plus dans l'approche du gouvernement en matière de prévention, selon la vision exprimée dans le Plan santé.

Citations :

« L'élargissement de l'accès au vaccin contre le zona s'inscrit dans l'une des priorités du Plan santé qui est de faire davantage de prévention. Nous visons à offrir aux Québécoises et Québécois une protection complète contre cette maladie dont les complications peuvent être très douloureuses et, parfois, mortelles. J'encourage toutes les personnes admissibles à profiter de cette occasion pour se prévaloir des doses offertes pour réduire les risques d'infection ou de complications. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

« Chaque processus d'élargissement de l'admissibilité gratuite à un vaccin est un pas que nous posons dans la bonne direction pour nous assurer d'avoir une population en parfaite santé, mais aussi pour réduire la pression sur le réseau de la santé et des services sociaux. J'en suis d'autant plus heureuse que ce programme vise principalement les personnes âgées et je les invite à profiter de cette occasion. Je remercie toutes les équipes ainsi que les professionnels de la santé qui se mobilisent pour aider les personnes âgées à demeurer en bonne santé. »

Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7191

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Faits saillants :

- Le gouvernement a annoncé un budget de 125 M\$ sur 5 ans pour offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona à la population québécoise.
- Les personnes admissibles sont invitées à prendre un rendez-vous à partir du 1^{er} mai sur Clic Santé ou par téléphone au 1 877 644-4545.
- La vaccination dans le cadre de ce programme comprend deux doses du vaccin inactivé contre le zona que l'utilisateur ou l'utilisatrice devrait recevoir dans un intervalle d'un an, selon sa condition de santé. Son efficacité à prévenir le zona est d'environ 90 %, et ce, dans tous les groupes d'âge, avec une protection à long terme d'au moins 10 ans.
- Rappelons que le gouvernement avait déjà annoncé, en avril 2023, la gratuité du vaccin contre le zona, avec son intégration au Programme québécois d'immunisation (PQI), pour les personnes vulnérables de 80 ans et plus ainsi que pour les personnes immunosupprimées de 18 ans et plus.
- Le programme de vaccination contre le zona pourrait être bonifié au cours des prochaines années afin de permettre à d'autres tranches d'âge d'en bénéficier gratuitement.
- Comme pour tous les programmes en immunisation, cet ajout découle des recommandations du Comité sur l'immunisation du Québec.

Lien connexe :

Pour en savoir plus sur la vaccination contre le zona, consulter [Québec.ca](https://quebec.ca).

- 30 -

Renseignements :

Audrey Noiseux
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé
514 779-3114

Léa Fortin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
et ministre déléguée à la Santé
438 821-6755

Votre enfant commencera la maternelle en septembre 2024? Vaccin de rappel préscolaire

Joliette, 6 mai 2024 - Les parents dont l'enfant fréquentera la maternelle en septembre 2024 sont invités à prendre rendez-vous pour son vaccin de rappel préscolaire. Des cliniques se tiendront, sur rendez-vous, dans les CLSC de l'ensemble du territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière.

Le calendrier vaccinal du Programme québécois d'immunisation prévoit un vaccin de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Afin qu'il soit adéquatement protégé contre ces maladies, il est recommandé de faire vacciner votre enfant avant son entrée à l'école.

Pour prendre rendez-vous, à partir du 6 mai 2024

Les parents sont invités à prendre leur rendez-vous en ligne via *Clic Santé* à l'adresse <https://portal3.clicsante.ca/>.

Une fois sur le site de *Clic Santé*, sélectionnez la section *Vaccination* puis l'onglet *Vaccination des enfants et adolescents*. Indiquez votre code postal, puis choisissez dans la liste des établissements proposés le CLSC de votre choix dans la région. Cliquez sur le service *Vaccination préscolaire 4-6 ans* ou *Vaccination préscolaire 4-17 ans* pour accéder aux plages de rendez-vous disponibles.

Si vous n'avez pas accès à *Clic Santé*, il est possible de prendre rendez-vous, dès maintenant, par téléphone :

- Pour les usagers des MRC du nord de Lanaudière : 1 855-755-3737.
- Pour les usagers de la MRC de L'Assomption : 450 654-1023, poste 376201.
- Pour les usagers de la MRC Les Moulins : 450 471-2885, poste 331.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Véronick Talbot
Cheffe de service des communications
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
veronick.talbot.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

Conseils pour un ménage du printemps en toute sécurité



Qui dit printemps dit... ménage du printemps! Et qui dit ménage, dit produits chimiques. Cette activité n'est certainement pas la préférée de tous, mais c'est l'occasion de repartir l'année dans un environnement propre et sain et de préparer la maison pour accueillir l'été.

Bien que les produits chimiques soient utiles dans les tâches ménagères, ils peuvent présenter un risque pour votre santé s'ils ne sont pas manipulés ou utilisés correctement.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour vous protéger et protéger votre famille :

- Lisez toujours les étiquettes des produits chimiques ménagers et des pesticides et suivez les instructions pour vous assurer d'être bien protégé.
- Portez l'équipement de protection individuelle recommandé sur l'étiquette du produit (des gants, des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches, un masque approprié).
- Entreposez et conservez correctement vos produits chimiques ménagers. Gardez-les sous clé dans une armoire ou un tiroir, hors de la portée et de la vue des enfants et des animaux de compagnie.
- Ne transvasez pas les restants des produits chimiques dans un contenant non identifié ou identifié pour un autre usage (ex. bouteille de jus).
- Ventilez votre maison. Ouvrez les fenêtres lorsque vous utilisez des produits comme de la peinture, du vernis, du bois composite ou des tapis neufs qui peuvent libérer des produits chimiques dans l'air.
- Lavez-vous les mains fréquemment, ceci aide à réduire l'exposition aux substances nocives. C'est particulièrement important avant de préparer les repas et de manger, et si vos mains entrent en contact avec un produit chimique ménager.

Conseils pratiques

pour une activité de plein air sécuritaire

La Sûreté du Québec est responsable de la recherche terrestre sur l'ensemble du territoire québécois. Plusieurs partenaires et de nombreuses organisations bénévoles participent avec elle dans l'application de ce mandat. Cet outil renferme une foule de conseils qui vous aideront à planifier vos activités de plein air et vos excursions en toute sécurité.

Bonne randonnée !

Urgence : 911
310 - 4141
* 4141

Si vous possédez un téléphone satellite, vous devez connaître le numéro d'urgence de la région où vous vous trouvez.

Avant de partir

Planifiez votre excursion

- Consultez la météo;
- Réapproprierez-vous vos techniques de lecture de cartes, boussole et GPS;
- Informez quelqu'un de votre itinéraire, du nombre de personnes qui vous accompagnent, de la durée de votre excursion et de la date de votre retour;
- Remplissez la fiche ci-jointe et remettez-la à une personne de votre entourage.

Quoi porter et apporter

- Chaussures solides et appropriées à votre activité
- Vêtements résistants et confortables
- Vêtements chauds de rechange
- Eau et nourriture
- Carte et boussole ou GPS
- Trousses de premiers soins
- Trousse de survie contenant : insecticide, allumettes à l'épreuve de l'eau, sifflet, couverture de secours
- Pâte allume-feu, bâton lumineux, fusée routière
- Couteau, lampe de poche
- Grand sac en plastique orange (peut servir d'abri, d'imperméable, de signalisation, etc.)

Pendant votre excursion

- Si vous êtes seul, marquez votre passage à l'aide de branches d'un ruban marqueur ou de roches, par exemple;
- Si vous êtes en groupe, restez à la vue des autres et rassemblez ceux qui s'éloignent trop. Il faut toujours marcher à la vitesse de la personne la plus lente car si une personne se sépare du groupe, elle est plus susceptible de s'égarer.

Si vous croyez vous être égaré

- NE PANIQUEZ PAS;
- Arrêtez de marcher quelques minutes et concentrez-vous sur les moyens de vous en sortir;
- Marquez votre position;
- Regardez autour de vous;
- Restez à l'écoute;
- Évaluez la situation.

Lorsque vous réalisez que vous êtes perdu

- Envisagez de passer la nuit en forêt;
- Pensez à vous construire un abri;
- Restez sur place, rendez-vous visible et attendez les secours. *Habituellement, les gens qui continuent de marcher après s'être égarés s'éloignent des routes, des sentiers et des personnes qui les cherchent;*
- Si vous continuez de marcher, ...
 - Le danger de blessures augmente;
 - La fatigue s'installe;
 - Le stress accroît votre incapacité de retrouver votre milieu connu.

Saviez-vous que...
Les recherches débutent toujours à l'endroit présumé de votre disparition.

Pour signaler votre présence

- Sifflez, faites du bruit;
- Faites un feu, la fumée aidera à vous repérer;
- Repérez un endroit peu boisé pour qu'on puisse vous voir;
- Si vous avez un cellulaire, pensez à vous rendre à un sommet pour l'activer (un cellulaire en fonction peut être localisé par triangulation);
- L'hiver, dans une clairière, dessinez avec du sapinage des signaux qui peuvent être aperçus des airs.

Rappelez-vous toujours de l'erreur la plus commune :
« Cela ne m'arrivera jamais ».

Posez-vous la question :
« Suis-je prêt et équipé pour passer une nuit en plein air si je suis égaré? »



Fiche d'informations à remplir

Personne	1	2	3	4
Nom				
Prénom				
Handicap				
Problème médical				
Médicament				
Médecin de famille				
Age				
Taille				
Poids				
Cheveux				
Lunettes				
Couleurs des vêtements				
Chaussures (pointure)				
Photocopie de la samelle				
État de la préparation				
Connaissance en survie				
Expérience de plein air				
Connaissance carte-boussole-GPS				
Connaissance secourisme				
Connaissance de la région				

Départ (date et heure): _____

Retour (date et heure): _____

Motif du voyage: _____

Itinéraire: _____

Lieu de départ: _____

Lieu d'arrivée: _____

Itinéraire prévu: _____

Carte: (Apportez une copie / Identifiez caches-édifices-chaleis)

Transport prévu: (Véhicule - plaque): _____

Équipement apporté

Sac à dos Trousse de premiers soins Sifflet

Eau Lampe de poche Raquettes

Allumeur Trousse de survie Sols

Vêtements supplémentaires

Tente (couleur): _____

Nourriture (jour / personne): _____

Radio (type + fréquence): _____

Dépôt de signalisation: _____

Balise de localisation personnelle (BLP): _____

Cellulaire: (_____) Numéro _____ Propriétaire _____

Arme à feu (calibre et munitions): _____

Bateau, VTT: _____

Questionnaire rempli par :

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Bonne randonnée!

www.surete.qc.ca

SC-1614-021 (2007-12)



Orientez votre excursion



PARTIE À DÉTACHER ET À LAISSER À UNE PERSONNE



SécuriCAB : en toute sécurité avec des appels automatisés !

Saint-Esprit, le mercredi 15 mai – Le Centre d'action bénévole de Montcalm est fier d'avoir lancé aujourd'hui son tout nouveau programme ayant pour objectif de renforcer la sécurité des personnes vulnérables à leur domicile. En effet, SécuriCAB est un service d'appels automatisés destinés aux personnes ayant une condition médicale à risque, une perte d'autonomie temporaire ou une condition particulière.

Initiative portée par la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, SécuriCAB a entamé son déploiement avec succès dans plusieurs régions de la province au cours des deux dernières années. Le CAB Montcalm se joint désormais à cette initiative, « SécuriCAB s'inscrit dans le continuum de nos services en maintien à domicile, renforçant ainsi le filet de sécurité autour des personnes vivant une situation de vulnérabilité, qu'elle soit temporaire ou permanente », dit Lyne Sauriol, directrice générale.

SécuriCAB est un service bilingue et est offert gratuitement aux personnes qui répondent aux conditions d'admissibilité. C'est un service rassurant, qui permet aux personnes vulnérables de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leurs proches, leurs personnes proches aidantes.

Comment fonctionne SécuriCAB ?

Le service contacte l'abonné quotidiennement, selon les jours choisis, à une heure prédéterminée. En répondant au téléphone et en appuyant sur une touche de son clavier, la personne confirme qu'elle va bien. En cas d'absence de réponse après trois tentatives, une alerte est déclenchée, et des démarches sont entreprises pour vérifier la situation de l'abonné. En dernier recours, les services d'urgence sont contactés.

Inscription au programme

Les personnes visées par le service sont celles ayant une condition médicale à risque, une perte d'autonomie temporaire ou une condition particulière. Les abonnés peuvent souscrire au programme à long terme ou pour une période déterminée, par exemple, en cas de convalescence. Le programme vise à permettre aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible et dans des conditions optimales.

Déploiement et engagement communautaire

D'une part, SécuriCAB sera déployé à l'interne, c'est-à-dire auprès des personnes rejointes par le CAB Montcalm et qui répondent aux critères d'admissibilité. D'autre part, l'information sera transmise aux partenaires du territoire, tels que les élus, les municipalités, le Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière, et les organismes locaux, qui ont un lien de proximité avec les personnes visées par le

programme. Le Centre d'action bénévole de Montcalm est également à la recherche de bénévoles pour s'impliquer auprès du service, plus précisément en participant à la démarche en cas d'alerte. Si cela vous intéresse ou que vous souhaitez davantage d'information, vous êtes invité à contacter l'organisme au 450 839-3118 ou sans frais 1 888 839-3440.

Le CAB Montcalm est convaincu que SécuriCAB répondra à un besoin crucial au sein de notre communauté en offrant un service rassurant, permettant aux personnes vulnérables de conserver leur autonomie tout en garantissant leur sécurité.

À propos du Centre d'action bénévole de Montcalm : Cet organisme communautaire œuvre depuis 1985 à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité en offrant plusieurs services visant à les soutenir et à améliorer leur qualité de vie.

- 30 -

Geneviève Cool
Centre d'action bénévole de Montcalm
450 839-3118 poste 228
genevieve.cool@cabmontcalm.com



SÉCURICAB

APPELS AUTOMATISÉS DE SÉCURITÉ

- ✓ PRÉVENIR LES URGENCES
- ✓ OFFRIR UNE TRANQUILITÉ D'ESPRIT
- ✓ ASSURER UNE + GRANDE SÉCURITÉ

450 839-3118 · 1 888 839-3440



Lanaudière

COMMUNIQUÉ - pour diffusion immédiate
Attention aux vendeurs de thermopompes malhonnêtes !

Joliette, le 18 mars 2024–

L'ACEF Lanaudière souhaite sensibiliser les citoyens de la région aux pratiques trompeuses liées à la vente de système de thermopompes. La prudence est de mise car nous avons été informés que de la sollicitation a présentement lieu sur le territoire lanauois. Aucune autorité gouvernementale ne procède à des sollicitations directes, que ce soit à domicile ou par téléphone, pour faire la promotion de leurs programmes de subvention.

C'est aux consommateurs que revient la responsabilité de vérifier son admissibilité aux programmes, les travaux éligibles, les aides financières disponibles et autres aspects pertinents. Voici une liste de programmes en efficacité énergétique et subventions visant à encourager les travaux de rénovation résidentielle écoresponsable :

- le programme québécois [Rénoclimat](#);
- le programme : [Thermopompes efficaces](#) d'Hydro-Québec;
- la [subvention canadienne pour des maisons plus vertes](#)

Avant de confier des travaux de rénovation ou d'installation d'une thermopompe à une entreprise, il est recommandé d'obtenir au moins deux autres soumissions détaillées pour permettre une comparaison éclairée. Il est également important de choisir une entreprise ayant pignon sur rue et de vérifier qu'elle est titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec (numéro RBQ).

Dans le cas de sollicitation à domicile par un vendeur itinérant, il est fortement recommandé de ne pas prendre de décisions hâtives sous la pression du vendeur et de bien vérifier le numéro de permis de celui-ci auprès de l'Office de la protection du consommateur www.opc.gouv.qc.ca. Il est également judicieux de vérifier s'il existe des plaintes à l'encontre de ce vendeur en consultant le site. Enfin, l'ACEF rappelle aux consommateurs qu'ils ont un délai de 10 jours suivant la réception du contrat signé pour l'annuler. Bien qu'il vaille mieux ne pas permettre leur exécution avant l'expiration du délai, l'annulation est tout de même possible même si les travaux ont déjà commencé.

L'ACEF Lanaudière est une organisation communautaire à but non lucratif, impliquée dans la région de Lanaudière depuis 1971, qui a pour mission de sensibiliser, d'informer et de soutenir les personnes en matière de finances personnelles et de consommation. Elle fait également des représentations et s'implique dans différents dossiers à caractère social et économique afin d'améliorer les conditions de vie des lanauois.

Pour information :

Caroline Séguin, responsable des communications

ACEF Lanaudière

450-756-1333 poste 222

cseguin@aceflanaudiere.ca

COMMUNIQUÉ

Arbressence renforce sa présence dans la MRC de Montcalm avec un nouveau partenariat

Blainville, le 15 avril 2024 - Arbressence, le plus grand producteur d'huile essentielle de conifères au Canada, est heureux d'annoncer son partenariat avec la MRC de Montcalm, renforçant ainsi sa présence dans ce secteur de Lanaudière. Ce partenariat représente une manifestation de l'engagement de la direction de la MRC envers le développement durable de son territoire et dans sa volonté d'offrir des services de qualité à ses citoyens.

La MRC de Montcalm regroupe les municipalités de Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest, Saint-Calixte, Sainte-Julienne et Saint-Liguori en plus de la Ville de Saint-Lin-Laurentides. Certaines de villes étaient déjà desservies par Arbressence et ce partenariat renforce la présence de l'entreprise dans la MRC.

En 2023, Arbressence a collecté près de 12 tonnes de retailles de cèdre sur le territoire de la MRC de Montcalm, alors que plusieurs municipalités n'étaient pas encore desservies. Arbressence encourage donc les 62 000 citoyens de la MRC de Montcalm à recourir à son service de collecte afin d'augmenter significativement ce chiffre en 2024. Les citoyennes et citoyens peuvent le faire en remplissant le formulaire disponible sur le site web d'Arbressence ou en appelant au 450-434-7512. Ils n'auront par la suite qu'à disposer de leurs retailles en tas ou en sacs au bord du chemin afin qu'un camion propulsé à l'électricité ou au propane puisse passer les récupérer dans les 48 heures.

En recyclant les retailles de cèdre, Arbressence contribue à la préservation de l'environnement en évitant leur envoi aux sites d'enfouissement. De plus, le paillis résiduel valorisable issu du processus de distillation est réutilisé comme remblai écologique, offrant ainsi une seconde vie à une matière autrement perdue. Cette approche s'inscrit dans une vision d'économie circulaire, où les déchets sont transformés en ressources précieuses, favorisant ainsi un modèle économique durable et respectueux de l'environnement.

À propos d'Arbressence : Forte de ses 20 années d'expérience dans le recyclage de cèdre, Arbressence est reconnue pour son engagement en faveur de pratiques environnementales durables. L'entreprise demeure un leader dans la gestion de la matière organique, contribuant ainsi à la promotion de pratiques environnementales durables

-30-

Informations: Camille Rousseau

Responsable des communications - Arbressence

communication@arbressence.ca

514-912-5394

La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.



**Semaine nationale de sensibilisation
à la sécurité des travailleurs routiers**

10 au 16 juin

Votre
gouvernement

Québec



1001 ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR! CREVALE.org



Sur la route!



En camping!



À la maison!





Association Carrefour Famille Montcalm

Inscription pour les ateliers du mois de mai, quelques places disponibles...

- Bébé s'éveille (7-12 mois) les lundis de 9 h 30 à 11 h;
- L'aventure se continue (12-18 mois) les jeudis de 9 h à 11 h;
- Atelier Jeux (3 à 4 ans) les mercredis de 9 h à 11 h;
- Atelier Césame (4 - 5 ans) les jeudis de 13 h à 15 h;
- Atelier du langage (2 à 5 ans) les jeudis de 9 h à 10 h 30 et vendredis de 9 h à 10 h 30 et 11 h à 13 h ;
- Estime de soi (parents) les mercredis de 9 h à 11 h.

Ces ateliers sont gratuits et possibilité de halte-garderie pour certains de ces ateliers. Information et inscription : 450 439-2669 / 1 877 439-2669.

Rencontres prénatales

- Dès la 12^e semaine de grossesse, 5 rencontres 1 fois par mois de 18 h 30 à 20 h 30. Coût 40 \$ avec possibilité de réduction selon votre situation financière.

Information et inscription : Isabelle Poitras 450 439-2669 / 1 877 439-2669.

Journée Jardin

- Joignez-vous à l'équipe et venez jardiner en famille 1 mercredi sur 2 dès le 22 mai de 11 h à 13 h. Apportez votre lunch et dînez sur place.

Information et inscription : 450 439-2669 / 1 877 439-2669.

Bénévoles accompagnateurs recherchés pour le transport des familles

Le transport des familles vous intéresse? Faites une différence dans leur quotidien! Sièges d'autos, matériel de protection et de désinfection offerts ainsi que la formation. Nous respectons vos disponibilités et offrons une compensation financière de 0.54¢/kilomètre.

Communiquez avec Lyne Plamondon au 450 439-2669 ou 1 877 439-2669.



APHASIE?

Ne restez pas dans le silence

APHASIE LANAUDIÈRE EST LÀ POUR VOUS



450 759-3322



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Municipalité
amie des aînés



*Activité gratuite,
ouverte à tous!*

VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

THÈMES DE JUIN – JUILLET ET AOÛT

- JUIN :** Découvrons la vie agricole
JUILLET : J'apprécie ma vie communautaire à Saint-Esprit
AOÛT : Je cultive ma santé mentale positive

**QUAND : TOUS LES JEUDIS
HEURE : DE 13 H À 16 H**

OÙ : AU PARC BENNY (PRÈS DES JEUX D'EAU)



LA RESCOUSSE MONTCALM

POUR QUI?

Nous accueillons toutes personnes âgées de plus de 18 ans ayant ou ayant eu un problème de santé mentale



NOS SERVICES

- Accueil
- Ecoute téléphonique
- Rencontres individuelles
- Références
- Transport bénévole (pour assister à nos activités)
- Groupe : Les entendeurs de voix
- Activités et sorties variées

LES ENTEDEURS DE VOIX

Le groupe: Les entendeurs de voix est destiné à toutes personnes ayant ou ayant eu des hallucinations visuelles et/ou auditives.

Il s'agit d'un groupe ouvert qui accueille les nouveaux à tout moment.

Quand: un jeudi sur deux de 9h30 à 11h30



NOTRE ÉQUIPE



Kim Fortin
coordonnatrice



Abigael Babin
intervenante
principale



Naomie Fleurant
intervenante



Johanne Labelle
animatrice



114 RUE MONTCALM, ST-ESPRIT, JOK 2L0

450-839-7050

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre page Facebook: La rescousse Montcalm

Parler, c'est commencer à aller mieux!



Personne n'est à l'abri de vivre de la détresse.

Si vous ou un proche manifestez des changements d'humeur, vivez un deuil ou éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à

composer le 811, option 2
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Nos professionnels sauront vous accompagner en toute **confidentialité**.



Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Québec

Vous avez des questionnements concernant votre expérience en soins de santé ?

Voici les douze droits des usagers reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) du Québec :

01. Droit à l'information
02. Droit à des services adéquats
03. Droit de choisir le professionnel ou l'établissement
04. Droit de recevoir des soins requis d'urgence
05. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
06. Droit de participer aux décisions
07. Droit d'être accompagné et assisté
08. Droit de recevoir des services en anglais
09. Droit d'être représenté
10. Droit à l'hébergement
11. Droit de porter plainte
12. Droit à la confidentialité et à l'accès à son dossier



Questions ?
CONTACTEZ-NOUS!

COMITÉ DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE
450 759-8222, poste 2557 | 1 833 649-5733 | cuc.nord.lan@ssss.gouv.qc.ca
cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/votre-cisss/comites-des-usagers/



ACTIVITÉ NATURE

À la bibliothèque

Samedi, le 25 mai
de 10h30 à 11h45
GRATUIT

**Pour inscription
450-831-2274**

Tu as des articles dont tu n'a plus besoin, en bon état et qui pourraient servir à d'autres personnes?

Le kiosque TROC-TES-DÉJÀ-AIMÉS est un kiosque où le troc de matériel, vêtements, outils, petits meubles, jouets, boutures de plantes, etc, seront à l'honneur.

Prends rendez-vous pour venir porter tes objets au 450-831-2114 p. 7530 ou loisirs@saint-esprit.ca (du 20 mai au 6 juin)

**RÉDUCTION
RÉUTILISATION
RECYCLAGE**

**Le 8 juin, les objets seront gratuits.
Les dons seront acceptés et redistribués à la
Maison des jeunes de Saint-Esprit.**

*Nul besoin de donner pour venir prendre!
*Seuls les items en bon état seront acceptés.

Si vous voulez partager des boutures de plantes vivaces ou annuelles, svp inscrire les informations sur le contenant.

*Suite à votre appel / courriel, un rendez-vous sera donné afin de venir porter vos items (près du terrain de balle).

KIOSQUE TROC-TES-DÉJÀ-AIMÉS - 8 JUIN 8H 30 À 14 H



Concert « Comment t'appelles-tu »

La chorale Les Voix de l'Achigan présentera son concert printanier sous le thème : « Comment t'appelles-tu? » Nous sommes assurés que le répertoire de chants populaires choisis, sous ce thème, vous plaira.

Nous vous invitons donc à venir nous entendre à l'école secondaire de l'Achigan située au 60, montée Rémi-Henri à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Deux représentations seront données :

- le samedi 8 juin 2024 à 20 h
- le dimanche 9 juin 2024 à 14 h 30

Les billets d'admission sont disponibles auprès de tous les choristes, auprès de la personne nommée ci-dessous ou par courriel. Il vous est également possible de faire l'achat en ligne sur le site voixachigan.ca.

Admission générale : 20\$

15 ans et moins : 10 \$

Pour informations et achat de billets :

- Céline St-André : 450 588-6180
- info@voixachigan.ca



20^e ANNIVERSAIRE
 20^e ANNIVERSAIRE
 20^e ANNIVERSAIRE

25.08.2024
Saint-Esprit

Bout'Chou | 1 km | 3 km | 5 km | 10 km
 Demi-marathon | Défi 5x1 | 5 km marche

25 août 2024 Église de Saint-Esprit

lagalopade.ca | info@lagalopade.ca
 Suivez-nous sur les réseaux : @lagalopade

**Merci à tous
 nos commanditaires!**

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE





DIMANCHE
25 AOÛT 2024
Saint-Esprit

20^E
édition

La Galopade est de retour pour une 20e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15\$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou, le coût est de 5\$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'évènement visitez le : www.lagalopade.ca

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Merci à tous nos partenaires!

7H00 Ouverture du comptoir pour remise des dossards. Les participants doivent se présenter 30 minutes avant leur épreuve.

Lancez un défi à vos amis, voisins, collègues!!!!

HEURES ÉPREUVES

8h00	21,1 km Desjardins
8h15	10 km Lanauco
10h30	5 km Villemaire
10h30	5 km Marche
11h20	3 km Ex. Marsolais
11h50	1 km Saint-Esprit
12h10	Bout' Chou BASCH
12h30	Relais 5x1 km Olymel

Pour une troisième édition, nous revenons avec notre course de 5 x 1km. C'est quoi au juste cette course? C'est une course à relais de 5 participants par équipe qui devront chacun courir 1km. C'est une course accessible à tous les âges et aussi parfaite pour lancer un défi à votre famille, à vos amis ou encore à vos collègue de travail.

Inscrivez-vous en grand nombre ce sera vraiment une course à ne pas manquer !!!!!!!!!!!!!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉSIDENTS ST-ESPRIT / ST-ROCH OUEST

Pour profiter du prix de 15\$, le formulaire d'inscription doit être remis à la mairie de St-Esprit avant 12h le 16 Août 2024. Une preuve de résidence vous sera demandée afin de valider votre inscription .

Nom de Famille		Date de naissance	
Prénom		Code postal	
Adresse		Province	Québec
Ville		Téléphone	
Courriel		Sexe	<input type="radio"/> Femme <input type="radio"/> Homme
Discipline choisie :	Course : <input type="radio"/> 21,1km <input type="radio"/> 10km <input type="radio"/> 5km <input type="radio"/> 3km <input type="radio"/> 1km <input type="radio"/> Bout' Chou (5\$) <input type="radio"/> Relais 5x1 Km (équipe de 5 pour 75\$)		

RENONCIATION

Je renonce par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayant droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course, leur équipe et la ville hôte. Je donne la permission aux organisateurs des épreuves d'utiliser ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser pour quelques fins que ce soit toutes photographies, film ou autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou aux autres activités conjointes sans rémunération.

Signature

Date



Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux pour la 8^e édition de la



Fête Familiale des récoltes de Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit est heureuse de vous inviter à la 8^e édition de notre traditionnelle FÊTE FAMILIALE DES RÉCOLTES qui aura lieu sur la rue Saint-Isidore et derrière l'église le **samedi 7 septembre 2024**.

Vous êtes artiste, créateur ou artisan? Faites vite! **Vous avez jusqu'au 7 juin pour vous inscrire afin d'y tenir un kiosque de vente ou de visibilité.** Places limitées.

La fiche d'inscription est disponible à la demande au loisirs@saint-esprit.ca, sur le site web de la Municipalité et à la mairie, 21 rue Principale, Saint-Esprit, sur les heures d'ouverture.

Pour tenir un kiosque, des frais d'inscription de 15\$ s'appliquent payables à la mairie (chèque, argent comptant ou débit). Vous pouvez apporter votre propre chapiteau/abris/parasol, vos tables et chaises, il suffit de me le mentionner sur le formulaire d'inscription (espace de 10pi X 10pi). (Places limitées).

L'événement aura lieu le samedi 7 septembre 2024 de 10 h à 16 h. L'événement occupera le parc des Optimistes et la rue Saint-Isidore qui sera complètement fermée. Veuillez noter que vous devez obligatoirement être présents pendant toute la durée de l'événement (installé et prêt pour 10h et départ après 16h). Consommations vendues sur place. Électricité très limitée (l'autonomie énergétique est préférable).

N'hésitez pas à décorer votre kiosque à vos couleurs, faire un tirage de panier cadeau, offrir des dégustations, etc. Soyez créatifs!

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Geneviève Grignon, coordonnatrice des loisirs au 450-831-2114 poste 7530.



Municipalité de Saint-Esprit
21, rue Principale
Saint-Esprit Qc.
J0K 2L0



Samedi 7 septembre 2024 de 10 h à 16 h
Rue Saint-Isidore, près de l'église
Formulaire d'inscription



Municipalité de Saint-Roch-Ouest
270, Route 125,
Saint-Roch-Ouest Qc.
J0K 3H0

Nom complet : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____ Cell : _____

Courriel : _____

Adresse du site web ou Facebook : _____

*Envoyer votre logo au loisirs@saint-esprit.ca

Description de votre kiosque

	Ai déjà/nbr	Ai besoin/nbr
Table de 6 pieds de long	_____	_____ (2 max)
Chaises	_____	_____
Chapiteau	_____	_____

Besoin électrique : oui non Précisez : _____

*Si possible, privilégiez une autonomie énergétique.

* Limite de place donc premiers arrivés, premiers réservés.

Description de vos produits : _____

- Une fois votre fiche d'inscription dûment remplie, nous la faire parvenir avec votre paiement (max. 7 juin).

- Tout chèque doit être libellé au nom de Municipalité de Saint-Esprit.

- L'exposant est responsable de la décoration de son kiosque, de son contenu (table et chaise), et de la propreté de son espace après l'exposition.

- Les heures de présence OBLIGATOIRE sur le site sont de 10 h à 16 h.

- Un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre participation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Geneviève Grignon au 450-831-2114 poste 7530 ou loisirs@saint-esprit.ca ou à la mairie 21 rue Principale à Saint-Esprit.

Frais d'inscription de 15 \$

Chèque

Débit

Argent

TENNIS ET PICKLEBALL

Le beau temps approche, la saison de tennis et pickleball extérieur arrive bientôt!

Voici un petit rappel des règles d'utilisation du terrain de la municipalité.

- Être résident de Saint-Esprit ou Saint-Roch-Ouest;
- Se procurer une clé au bureau de la Municipalité au coût de 5 \$ taxes incluses. Cette clé donne accès au terrain, selon l'horaire d'utilisation;
- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;
- Réserver le terrain au plus 24 heures à l'avance, pour une période d'une heure au maximum à la fois. Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée du terrain;
- Inscrire la date, l'heure et tous les noms des joueurs sur la feuille appropriée;
- Un membre peut remplacer un joueur non inscrit, en tout temps;
- Toute personne qui enlève une feuille de réservations ou qui endommage le matériel de la Municipalité est passible de la pénalité édictée;
- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain (seuls les joueurs y sont admis);
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ);
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis ou le pickleball;
- Le terrain doit être barré en tout temps;
- Il est interdit de reproduire ou prêter la clé du terrain;
- Il est interdit de fumer sur le terrain;
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utiliser leur bon sens pour éviter les conflits;
- Les animaux, bicyclettes, patins et planches à roulettes, la nourriture, les boissons alcoolisées et les contenants de verre sont interdits en tout temps sur le terrain de tennis/pickleball, le terrain de pétanque et les jeux d'eau.

Tout utilisateur des terrains est tenu de respecter les règlements et les dispositions générales sans quoi il se verra automatiquement confisquer sa clé et par le fait même, refuser le droit d'accès au terrain pour une période indéterminée.

La municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis / pickleball.

Horaire de réservations préliminaire :

Jour	Heure	Dates	Activité
Mardi	18 h à 22 h	Saisonnier	Pickleball
Jeudi	18 h à 22 h	Saisonnier	Pickleball

Autres périodes : Usage libre à la population sur réservation.

RAWDON



Améliore ton jeu!

Pour les joueurs et joueuses de 7 à 13 ans

HORAIRE DU CAMP

- 7h30-9h00 : Service de garde (40\$ supplémentaire pour la semaine)
- 9h00-12h00 : Baseball
- 12h00-12h30 : Dîner (lunch froid)
- 12h30-16h00 : Activités sportives
- 16h00-17h30 : Service de garde

SEMAINE DU

➔ 8 juillet

INFOS INSCRIPTION
(514) 250-9746
www.cpbql.com

Coût: 260\$ +tx / semaine
Émission de relevé 24 pour frais de garde

SAINT-ESPRIT
Le petit Fenway



Améliore ton jeu!

Pour les joueurs et joueuses de 7 à 13 ans

HORAIRE DU CAMP

- 7h30-9h00 : Service de garde (40\$ supplémentaire pour la semaine)
- 9h00-12h00 : Baseball
- 12h00-12h30 : Dîner (lunch froid)
- 12h30-16h00 : Activités sportives
- 16h00-17h30 : Service de garde

SEMAINE DU

➔ 1er juillet

INFOS INSCRIPTION
(514) 250-9746
www.cpbql.com

Coût: 260\$ +tx / semaine
Émission de relevé 24 pour frais de garde

COLLECTES RDD ET SERPUARIENS^{MD} DE LA MRC DE MONTCALM 2024



La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage* et de matériel électronique. Le service comprend 5 collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS^{MD} ACCEPTÉS

CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer



SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

*Pneus hors d'usage déjantés d'un diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces

SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel



SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs



DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

8 h à 16 h

SAINT-JACQUES

11 mai
186, rue St-Jacques
Garage municipal

SAINT-CALIXTE

20 juillet
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES

3 août
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINTE-JULIENNE

7 septembre
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

14 septembre
1051, rue Principale
Garage municipal



MRC DE MONTCALM

📍 1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
☎ 450 831-2182, poste 7045 | Sans frais : 1 888 242-2412
✉ gmr@mrcmontcalm.com
🌐 mrcmontcalm.com

Les collectifs 2024

Mai

21	28
 	

Juin

04	11	18
 		 



Nos services

Services offerts

- Aménagement du territoire
- Cour municipale régionale
- Développement économique et soutien aux entreprises
- Gestion des cours d'eau
- Gestion des matières résiduelles
- Politiques sociales
- Programme de soutien pour l'adaptation de domicile
- Programmes culturels
- Sécurité et prévention des incendies
- Service de paiement de contraventions
- Transport collectif et adapté
- Ventes pour taxes

La MRC Montcalm c'est une équipe de professionnels au service de ses 10 municipalités locales et leurs citoyens.



Sainte-Julienne



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

POUR LA JOURNÉE NATURE / FÊTE DE LA PÊCHE DU 8 JUIN

ET LA FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN 2024

Pour ces deux beaux (et gros) évènements organisés par la municipalité de Saint-Esprit, nous sommes à la recherche de bénévoles voulant donner un coup de main pour un ou l'autre ou ces deux évènements grandioses. Que ce soit pour faire partie intégrante du comité ou pour donner un petit coup de pouce lors de cette ou ces journées, nous prenons toutes les minutes que vous voudriez bien nous offrir! Voici les types de tâches dont vous pourriez vous occuper : élaboration ou participation au comité organisateur, aide au montage/démontage des activités, prise d'inscription, distribution de plants, accueil et gestion des artistes, etc.

Au menu : beaucoup de plaisir et la satisfaction d'en avoir offert aux citoyens... et un petit lunch gratuit!!

Pour plus d'information ou pour signifier votre intérêt, communiquez avec Geneviève Grignon, coordonnatrice des loisirs, vie communautaire et communications au : loisirs@saint-esprit.ca ou au 450-831-2114 poste 7530.

Au plaisir de vous rencontrer!



JOURNÉE NATURE 2024

8 Juin

8 h 30 à 14 h

Parc de la Rivière
(terrain de balle)



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

JOURNÉE VERTE

- DISTRIBUTIONS DE FLEURS/ PLANTS COMESTIBLES **
- ARBRES OFFERTS GRATUITEMENT
- DISTRIBUTION DE COMPOST AU GARAGE MUNICIPAL
- KIOSQUES D'ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX
- KIOSQUE DE TROC (BOUTURES - MEUBLES-VÊTEMENTS-JOUETS-ETC.)
- ACTIVITÉS DES POMPIERS
- MUR D'ESCALADE MOBILE
- ZONE SPORTIVE ET JEUX POP-UP
- DE L'ANIMATION ET DE LA MUSIQUE D'AMBIANCE
- RESTAURATION SUR PLACE

**Distribution de fleurs et plants
pour les citoyens de Saint-Esprit et
Saint-Roch-Ouest seulement

FÊTE DE LA PÊCHE

- PROGRAMME PÊCHE EN HERBE DE 6 À 17 ANS

INSCRIPTIONS

AVANT LE 22 MAI 2024.

POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-OUEST.

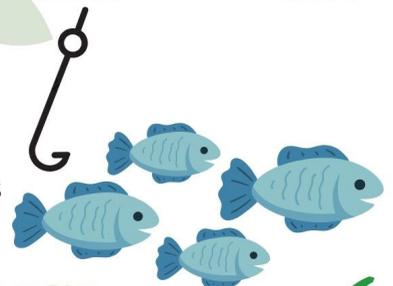
OUVERTURE À TOUS APRÈS CETTE DATE

INSCRIPTION AU: LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA

50 PLACES DISPONIBLES

OBLIGATOIRE : ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
APRÈS AVOIR SUIVI LA FORMATION DE PÊCHE EN HERBE 2024,
ILS POURRONT BÉNÉFICIER D'UN PERMIS DE PÊCHE VALIDE
JUSQU'À LEUR 18 ANS ET D'UNE CANNE À PÊCHE

BASSIN SUR PLACE POUR LES PLUS PETITS!



Événement
Écoresponsable ✓



Fondation de la faune du Québec



Pêche
en herbe

Initier vos jeunes
à la pêche sportive!



23 JUIN 2024
PARC DE LA RIVIÈRE
(TERRAIN DE BALLE)
DÈS 16H

AU PROGRAMME

- 16 h Ouverture du site
Jeux gonflables
Maquillage
Animation et DJ
Service de bar et
restauration sur place
- 18 h 30 Hommage au drapeau et
discours patriotiques
- 19 h 15 Spectacle des
Alcoolytes
- 20 h 30 Spectacle Volume 10
- 22 h Spectacle lumineux
- 22 h 15 Feu de joie
- 23 h 30 Fin des festivités

Apportez vos chaises

Aucune boisson de l'extérieur et
aucun contenant de verre acceptés
sur le site



LES ALCOOLYTES



VOLUME 10



N'oubliez pas votre
ÉCOUP!

Disponible également sur
place au coût de 2\$



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature